

Séance du vendredi 11 avril 2014

Convocation du Conseil Municipal le 8 avril 2014 (affichage ce même jour), à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A 20 h 30, Monsieur Gérard CHAT, Maire, déclare la séance ouverte.

Présents : Gérard CHAT, Joëlle VOISIN, Bernard CASSINA, Gérard VAN DER SLIKKE, David ANSEL, Thierry PERRIGNON, Patrick EDOUARD, Philippe BERTIN, Chantal FAUVIOT, Joël MACHAVOINE, Arnaud PONCHON, Nicole HERVIER, François BOURGUIGNON, Annabelle DOS SANTOS, Franck GONTHIER.

Absents : Néant.

Gérard VAN DER SLIKKE est élu secrétaire de séance.

Marie-Agnès PETIT secrétaire assistait également à la réunion.

INDEMNITES DES ELUS

(délibération n°11/2014)

Quatre adjoints au Maire ont été élus : Joëlle VOISIN, Bernard CASSINA, Gérard VAN DER SLIKKE, David ANSEL.

Monsieur le Maire propose d'indemniser le 1^{er}, le 2^e et le 4^e Adjoint. Monsieur Gérard VAN DER SLIKKE, 3^e Adjoint, ne souhaitant pas être indemnisé car ne s'estimant pas suffisamment disponible.

Monsieur Patrick EDOUARD soulève le problème du paiement de plus de deux adjoints,

Après discussion entre les membres du conseil municipal, Monsieur le Maire soumet cette proposition à un vote.

Par 8 voix pour et 7 voix contre, cette proposition est adoptée par le conseil municipal qui fixe les indemnités comme suit :

Population	MAIRE		ADJOINTS	
	Taux max. (en % de l'indice 1015)	Indemnité brute (montant en €)	Taux max. (en % de l'indice 1015)	Indemnité brute (montant en €)
500 à 999	31	1 178.46	8.25	313.62

CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES

(délibération n°12/2014)

Monsieur le Maire préside toutes les commissions communales.

Finances:

Vice- Président : Gérard VAN DER SLIKKE

Tous les membres du conseil municipal.

Aménagement et travaux :

Vice- Président : Bernard CASSINA

Membres : Gérard VAN DER SLIKKE, Joël MACHAVOINE, Thierry PERRIGNON, Patrick EDOUARD, Philippe BERTIN, Arnaud PONCHON.

Sous - commission PLU :

Vice – Président : Bernard CASSINA

Membres : François BOURGUIGNON, Patrick EDOUARD, Franck GONTHIER et trois personnes extérieures au conseil municipal, Bernard THENOT, Jean-Louis VOISIN et Yannick BORODACZ sont d'ores et déjà d'accord pour faire partie de cette sous-commission.

Agriculture – environnement :

Vice- Président : Thierry PERRIGNON

Membres : Joël MACHAVOINE, Arnaud PONCHON, Gérard VAN DER SLIKKE.

Sous-commission embellissement de la commune :

Vice- Président Thierry PERRIGNON

Membres : Annabelle ALVES DOS SANTOS, Chantal FAUVIOT, Arnaud PONCHON.

Ecole-enfance-jeunesse

Vice- Président : David ANSEL

Membres : Chantal FAUVIOT, Nicole HERVIER, Joëlle VOISIN, Annabelle ALVES DOS SANTOS.

Communication

Vice- Président : François BOURGUIGNON

Membres : David ANSEL, Franck GONTHIER, Joël MACHAVOINE, Joëlle VOISIN, Patrick EDOUARD, Philippe BERTIN.

Ecole :

Membres : David ANSEL, Annabelle ALVES DOS SANTOS, Chantal FAUVIOT, Nicole HERVIER.

Comité consultatif des pompiers :

Bernard CASSINA, Philippe BERTIN, Thierry PERRIGNON.

Syndicat Départemental des énergies de l'Yonne :

Titulaires : Gérard CHAT, Thierry PERRIGNON

Suppléants : Bernard CASSINA, Nicole HERVIER.

**DELEGUES AU SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT
SENAN-CHAMPVALLON
(délibération n°13/2014)**

Sept membres composent ce syndicat intercommunal.

La commune de Senan est représentée par 4 membres dont le Maire, Gérard CHAT. Le siège social dudit syndicat est à Senan, en mairie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, élit :

- Bernard CASSINA
- Gérard VAN DER SLIKKE
- Thierry PERRIGNON, membres titulaires du syndicat d'assainissement Senan – Champvallon

Et

- Nicole HERVIER
- Joëlle VOISIN
- Arnaud PONCHON
- David ANSEL, membres suppléants.

**ELECTION DES MEMBRES
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**
(délibération n°14/2014)

Le conseil d'administration du CCAS, établissement public communal est constitué du maire, président et en nombre égal, de 5 membres du Conseil Municipal élus en son sein et de 5 membres extérieurs au Conseil Municipal nommés par le Maire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, élit :

Chantal FAUVIOT, Nicole HERVIER, François BOURGUIGNON, David ANSEL et Annabelle ALVES DOS SANTOS membres issus du conseil municipal.

Concernant les membres extérieurs, les candidatures étant nombreuses, leur désignation se fera ultérieurement.

**DELEGUES AU SYNDICAT DES EAUX DE PUISAYE FORTERRE
(SPANC ET EAU POTABLE)**
(délibérations n°15/2014 et n°16/2014)

Concernant la filière Eau Potable :

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne :

Gérard CHAT et Bernard CASSINA délégués titulaires au syndicat.

Gérard VAN DER SLIKKE et David ANSEL délégués suppléants.

Pour la filière Service Public d'Assainissement Non Collectif :

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Gérard CHAT, délégué titulaire et Gérard VAN DER SLIKKE délégué suppléant.

REPRESENTANTS AU GIP E-BOURGOGNE
(délibération n°17/2014)

Le conseil municipal, à l'unanimité, élit Gérard CHAT, délégué titulaire et Gérard VAN DER SLIKKE, délégué suppléant.

DELEGUE AU CNAS
(délibération n°18/2014)

Madame Chantal FAUVIOT est élue, à l'unanimité, représentant de l'employeur au Comité National d'Action Sociale.

AFFAIRES DIVERSES

Local pour vélo de la poste :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'une demande de la Poste d'un local pour garer un vélo électrique car elle envisage que le courrier soit prochainement distribué à Senan en vélo.

Monsieur le Maire fait savoir que si cette solution devait être envisagée, un local pourrait être laissé à la disposition de la Poste à la Mairie.

QUESTIONS DIVERSES

- Embellissement : à la demande du maire, les employés communaux ont désherbé cette semaine mais dorénavant ce sera aux habitants de le faire.
- Le dépôt sauvage de pneus a été enlevé. Ces pneus ont été repris moyennant paiement par la société Jeandot à Joigny.
- Nids de poule – route de Champchardon : les employés communaux ont effectué quelques reprises de la voie.
- Des travaux d'entretien sur la rue du Tholon et la route de Champchardon sont à réaliser. Des devis seront demandés.
- Rond Point de la Fosse aux Loups : la voirie du lotissement est très abîmée. Le Maire souhaite rencontrer l'association de riverains afin de restaurer la voie qui relève du domaine privé.
- Les contreforts de l'église seront également à restaurer.
- Retraite de Claude TROTTIER, employé communal. Le départ est prévu le 30 avril 2014.
- Toilettes de l'école
- Fermeture d'une classe à la rentrée 2014 du fait de l'insuffisance du nombre d'élèves
- Permis de construire Rue du Tholon : Monsieur FOUGERE

La prochaine réunion de conseil est prévue le lundi 28 avril 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 40.